AR Prefecture

017-211700109-20250723-DEC_11_2025-DE
Reçu le 23/07/2025

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE D'ANGOULNS

N° DEC 11/2025

DECISION relative au marché pour « l'acquisition, la pose d'un nouveau lave-vaisselle à avancement automatique et les travaux nécessaires à l'installation pour le restaurant scolaire de la Commune d'Angoulins »

Le Maire de la commune d'Angoulins,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé le MAIRE, par délégation, de prendre les décisions prévues aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que conformément au Code de la Commande publique une procédure adaptée a été lancée par la Commune d'Angoulins en mai 2025,

Considérant qu'une publicité est parue le 13 mai 2025 sur les annonces légales du journal Sud-Ouest et que le dossier a été consultable durant 1 mois sur la plateforme « Marchés Sécurisés »,

Vu les trois offres reçues de différentes sociétés,

Vu l'analyse faite par la commission communale compétente les 30 juin 2025 et 11 juillet 2025,

DECIDE

Article 1 : est acceptée l'offre de la **société LFV PRO CUISINES - ZAC BELLE AIRE SUD - 5 rue Newton – 17440 AYTRE** – pour l'acquisition d'un lave-vaisselle à avancement automatique et les travaux nécessaires à cette installation sans la table de sortie pour un montant de **21 447,98€HT** et la prestation supplémentaire « adoucisseur d'eau » pour un montant de **876,61€ HT** soit un montant global de **22 324.59€ HT soit 26 789, 51€ TTC.**

Article 2 : Les crédits correspondants seront inscrits sur le budget principal 2025 et les années suivantes, en investissement à l'opération 119.

Article 3 : Ampliation de la présente décision qui sera inscrite sur le registre des délibérations du Conseil Municipal et publiée, sera transmise à

- Monsieur le PREFET de la CHARENTE-MARITIME

Fait en Mairie, le 23 juillet 2025

LE MAIRE,
JEAN PIERRE NIVET

MAIRIE D'ANGOULINS S/MER 069

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le 23/07/2025
Publication du 28/07/2025
Notification du 28/07/2025

MAIRIE D'ANGOULINS S/MER R.F. 17690

Pour Le Maire et par délégation,
Laurence VERDON
DGTU